

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONSIEUR VENDREDI, 21 MAI 1847.

No 40

MISSIONS DE LA CHINE.

Des lettres écrites par des missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine à leurs parents et amis d'Europe, contiennent des détails pleins d'intérêt sur les démarches faites par M. de Lagrenée en faveur de la religion catholique dans l'empire chinois et sur leurs heureux résultats. Nos lecteurs verront avec plaisir quelques extraits de ces documents curieux.

Au moment où M. de Lagrenée mettait le pied sur le sol de la Chine, les hommes apostoliques qui travaillent en ces contrées à la propagation de l'Évangile tournaient leurs regards vers le représentant de la France, comme vers le défenseur-né des droits de la religion et de l'humanité dans les pays infidèles ; et déjà un jésuite français écrivait, en date du 13 octobre 1844 : " On espère beaucoup de notre ambassade, et tous les missionnaires sont persuadés qu'il n'y a qu'à demander la liberté des cultes pour l'obtenir. Les Anglais, dit-on, se repentent de ne l'avoir pas demandée, et s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils n'y ont pas pensé."

Ces espérances ne furent point trompées. Elles auraient pu paraître chimériques ou téméraires en d'autres temps ; car pour quiconque connaît le caractère et les préjugés du peuple chinois, son attachement aveugle et opiniâtre aux usages anciens et aux coutumes de ses pères, son éloignement invincible pour tout ce qui vient de l'étranger, il est hors de doute que l'importation en Chine d'une religion exotique devait éprouver des difficultés presque insurmontables. Mais, d'un côté, la terreur du canon européen, car la peur est l'un des plus puissants mobiles, pour les Chinois ; de l'autre, la prédilection de ce peuple pour les Français, et peut-être aussi l'espoir de trouver en eux un appui et des défenseurs contre les prétentions de l'Angleterre, disposaient favorablement les mandarins à accéder aux demandes de notre ambassadeur.

M. de Lagrenée sut profiter habilement de ces dispositions et de l'immen- se ascendant que conserve jusqu'aux extrémités de l'Orient le nom si respecté de la France. " Trois rescrits impériaux furent accordés à sa demande : le premier permet à tous les Chinois d'embrasser la religion chrétienne ; le second, qui sert d'éclaircissement au premier, donne pour marque distinctive du christianisme le culte de la croix et des images ; le troisième, que M. de Lagrenée ne paraît avoir obtenu qu'après son retour de Chang-hai, ordonne la restitution des églises bâties depuis Kang-hi, et qui n'ont pas été converties en pagodes ou autres édifices d'utilité publique. En vertu de ce dernier rescrit, continue le missionnaire, nous pourrions recouvrer notre maison de Chang-hai."

Ces édits, pleinement et loyalement exécutés dans toutes les provinces de l'empire, seraient des concessions amples et magnifiques et serviraient à propager rapidement et à établir solidement le christianisme dans ces contrées infidèles. " Mais en Chine, il faut le dire, on n'accorde rien aux Européens que par crainte ou par force ; on leur accorde toujours le moins possible, et le peu même qu'on accorde, on le reprend aussitôt qu'on le peut impunément." Les chrétiens doivent donc s'attendre encore, sinon à des persécutions générales et sanglantes, du moins à des oppressions partielles et à des tracasseries de tout genre de la part des autorités locales. Il n'en est pas moins vrai cependant que les grâces obtenues en faveur de la religion de Jésus-Christ par l'ambassadeur français ont été pour les missionnaires et leurs néophytes l'aurore d'une ère nouvelle.

Voici quelques témoignages tourhants de la reconnaissance et des espérances des missionnaires.

En parlant de l'état de sa mission depuis les concessions faites à l'ambassadeur du roi des Français, le P. Estève s'exprime ainsi : " Ici, dans la province de Nankin, la religion chrétienne commence à lever la tête, et on pense qu'il en est de même dans toutes les provinces de la Chine. Les missionnaires peuvent se montrer impunément, du moins en certains endroits. Le culte de la religion n'est pas encore public, mais il y a lieu d'espérer qu'il le sera bientôt." Et plus loin, il ajoute : " S'il s'élevait quelque persécution en Chine, il y aurait aujourd'hui, comme par le passé, bon nombre de fidèles assez courageux pour souffrir le martyre ; mais rien ne donne lieu de craindre une persécution pour le présent ; tout fait au contraire présager la paix. Le dernier édit de l'Empereur a fait sensation dans l'empire. Cet édit, affiché à la porte de toutes les chapelles chrétiennes, n'a pu manquer de venir à la connaissance des païens, et il a eu déjà quelques bons résultats."

Un autre missionnaire, le P. Gonnet, écrivait aussi du Kiang-nan, le 13

juillet 1845 : " Le jour de la Purification (2 février), les chrétiens voulurent m'honorer d'un joli feu d'artifice ; c'était aux portes d'une ville qui renferme, dit-on, près de deux millions d'habitants. Que sera-ce lorsqu'ils auront dépeuplé cette crainte sous l'impression de laquelle ils vivent depuis si longtemps ? Maintenant que, d'après le traité conclu avec l'ambassadeur de France, les Européens peuvent bâtir des églises dans les cinq ports ouverts au commerce, et que les Chinois ont la liberté d'embrasser notre sainte religion, quels heureux changements n'avons-nous pas lieu d'espérer ? Aussi les chrétiens commencent-ils à respirer : jusqu'ici, dans plusieurs localités ils achetaient tous les ans la permission d'adorer le vrai Dieu. Cette année les mandarins ont demandé la somme accoutumée, et les chrétiens l'ont refusée impunément (1)."

Les édits publiés à la demande de l'ambassadeur français ont obtenu encore d'autres résultats non moins consolants. Le P. Languillat rend compte en ces termes à son supérieur-général de l'effet produit dans les lieux où il exerce le saint ministère : ce fut vers le temps de Paques que l'ont sut que M. de Lagrenée avait " obtenu la liberté de conscience dans les cinq ports ouverts aux Européens et la faculté d'y bâtir des églises. Cette nouvelle, publiée par le mandarin, fit une heureuse impression sur les païens ; nous devinmes des hommes importants, et grand nombre d'entre eux, en apprenant notre arrivée dans quelque chrétienté, accouraient pour voir l'Européen... Le dimanche des Rameaux je fis la bénédiction des palmes avec un concours immense en pays idolâtre... Le Vendredi-Saint, j'eus plus de 1500 chrétiens, et bon nombre de païens, à l'adoration de la croix. Même concours à peu près le Samedi-Saint, à la bénédiction du cerge pascal... Le saint jour de Paques et le lundi j'eus plus de 1500 païens à la messe, tous silencieux et attentifs pendant le saint sacrifice. C'est en pareille circonstance que le don des langues viendrait bien à propos, ce semble ; je parlai, toutefois, avec assurance, et je fus écouté attentivement et avec quelque fruit..."

" Presque partout où l'on nous appelle pour des malades, les païens accourent ; grand nombre assistent au saint sacrifice. Que Tao-Koang (l'empereur) se fasse chrétien, disent-ils, et dès demain je le suis moi-même. Depuis que je les ai entendus parler ainsi, je ne passe aucun jour sans prier pour l'empereur de la Chine.

D'autres missionnaires attestent également le changement qui s'opère de jour en jour parmi les païens. Ainsi le P. Gonnet, déjà cité, écrivait à la date du 13 juillet 1845 : " Les païens commencent aussi à ouvrir les yeux et à se demander s'ils ne sont sur la terre que pour manger du riz. Lorsqu'ils ont connaissance du passage d'un missionnaire dans quelque chrétienté, la curiosité les amène souvent en grand nombre, et il n'est pas rare que pendant l'immolation de la divine victime, plusieurs de ces aveugles ouvrent les yeux à la lumière et renoncent à leurs idoles."

Nous terminerons ces citations par un passage de la lettre du P. Languillat qui les résume pour ainsi dire toutes : " Les chrétiens, conclut le missionnaire, levent maintenant la tête ; autant ils étaient méprisés autrefois des païens, autant, à cette heure, ils sont recherchés et estimés. Autrefois le missionnaire était obligé de se cacher et de ne sortir que la nuit, comme une bête fauve ; aujourd'hui il traverse librement les bourgs et les villages. Nous

(1) Dans un village qui compte beaucoup de chrétiens, les infidèles avaient pillé la maison du sacristain et menaçaient d'incendier l'église, si avant trois jours on ne leur payait 30 piastres. Le missionnaire, informé de ce désordre, accourt sur les lieux, défend aux chrétiens de rien donner ; puis il se rend à la maison du païen, principal auteur du désastre ; arrivé sur le seuil de la porte, il le somme à haute voix de venir sur-le-champ avec lui devant le mandarin : " l'empereur, continue le missionnaire, vient de publier un édit par lequel il permet aux chrétiens de bâtir des églises en l'honneur du vrai Dieu ; est-ce en vertu de cet édit que tu veux incendier celle que les mandarins ont jusqu'à présent respectée ? Ce qui s'est fait hier n'est rien moins qu'un crime de lèse-majesté : l'empereur et les mandarins ne peuvent manquer de le punir avec la plus grande sévérité. Le païen ne paraissait pas, la peur l'avait fait déloger." Après l'avoir inutilement attendu, le missionnaire a porté l'affaire devant le mandarin de Chang-hai. Autrefois on eût été trop heureux de souffrir en silence ; la publicité eût été un grand danger ; aujourd'hui ce sont les chrétiens et les missionnaires même qui exigent publiquement la réparation des injures. (Lettre du P. Estève.)